**Zeitschrift:** Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

**Band:** 28 (1998)

Heft: 1

**Artikel:** Ruth Dreifuss : la défense des retraités!

Autor: Probst, Jean-Robert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-826584

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# RUTH DREIFUSS La défense des retraités!

Parmi des dossiers importants, la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss gère les assurances sociales. Prise en otage entre l'AVS et la LaMal, elle connaît des heures difficiles. D'autant qu'elle a décidé de se battre, avec la dernière énergie, en faveur des retraités du pays. C'est ce que nous avons appris au cours de l'entretien qu'elle nous a accordé dans son bureau de l'Inselgasse, à deux pas du Palais fédéral.

n vaste bureau très clair, meublé sobrement, avec une partie travail et une partie salon. C'est ici que se prennent les décisions qui vont changer la vie des retraités. Madame la Conseillère fédérale, tailleur sombre et écharpe colorée, s'installe sur un canapé de tissus bleuté. Elégante, souriante et détendue.

Depuis le 11 mars 1993, date à laquelle elle a hérité du département de l'intérieur, l'unique représentante féminine du collège des sept sages a passé par tous les états. Son parcours fait songer à un yoyo, mais elle ne semble pas trop affectée. En trente années de carrière, Ruth Dreifuss a eu le temps de se forger une carapace résistante.

«La peur des retraités me touche beaucoup!»

- Madame la Conseillère fédérale, les retraités romands sont très curieux de savoir à quelle sauce ils seront mangés?

- Ils ne seront pas mangés! La peur des personnes âgées me touche beaucoup, parce que cela illustre leur fragilité, leur sentiment de ne plus être pleinement intégrés dans la société. Cela me fait mal et cela me met parfois en colère, parce que j'ai le sentiment que, souvent, ces craintes sont aussi reliées à des buts précis. Je dé-



Au mur, l'affiche d'une manifestation féministe à Genève, dans les années quarante

teste cette résignation, je déteste cette peur, je déteste ceux qui les provoquent à mauvais escient. Nous avons des institutions solides, nous pouvons réagir rapidement...

- On sait pourtant que, dès l'an 2000, les dépenses de l'AVS vont dépasser les recettes. Comment envisagez-vous alors de renflouer les caisses?

- Pour la première fois l'an passé, les dépenses ont dépassé les recettes... Comment rééquilibrer? Pour l'essentiel, avec des ressources supplémentaires. L'AVS est déséquilibrée parce que l'on ne paie pas assez pour ce que l'on reçoit.

#### - Où allez-vous trouver ces ressources nouvelles?

- Avec un pour-cent de taxe supplémentaire à la valeur ajoutée, prélevé vraisemblablement à partir de l'an 2000, nous toucherons deux milliards de francs supplémentaires par année. En outre, le Conseil fédéral a chargé mon département, celui de l'économie et celui des finances d'envisager d'autres financements.

– Cela veut-il dire que la TVA sera une nouvelle vache à lait que l'on pourra traire au fur et à mesure des besoins? Ou existe-t-il d'autres possibilités?

– J'aimerais faire une distinction: ce 1% de TVA a déjà fait l'objet d'un vote de principe positif. La TVA va certainement être l'impôt sur lequel on va bâtir, au cours des prochaines années, un certain nombre de nouvelles demandes. Mon vœu est que pour l'essentiel, il soit consacré aux assurances sociales. Si nous entrons dans l'union européenne, ce sera la principale source de l'impôt fédéral, puisque le taux minimum exigé est de 15%. Nous préparons d'autres réformes où les éléments «énergie et environnement» joueront un rôle plus important dans l'assiette fiscale. On prône aussi deux solutions parallèles pour venir en aide à l'AVS: une meilleure fécondité et une immigration plus importante. A-t-on songé à encourager les jeunes couples et comment?

- La Suisse n'a pas une tradition de politique nataliste, mais elle en fait trop peu sur le plan de la politique familiale. Sans vouloir à tout prix encourager les couples à avoir des enfants, il faut au moins les appuyer quand ils en ont. On doit le faire dès les derniers jours de la grossesse, avec l'assurance maternité et les allocations familiales. Mais cela ne suffit pas. Il faut des infrastructures permettant de mieux concilier la vie professionnelle et la vie familiale. Il y a mille choses à faire pour améliorer le sort des familles. L'assurance maternité est sur la table, les allocations familiales sont sur la scène du Parlement, les question d'infrastructures sont plutôt du domaine des employeurs ou des collectivités locales. La politique familiale est sous-développée dans ce pays...

- Quant à la politique d'accueil, représente-t-elle une solution?

Oui, dans notre objectif de l'intégration des étrangers. Mais je ne crois pas que l'on puisse attendre, au cours des prochaines années, de nouvelles vagues migratoires importantes comme dans les années soixante...

«Les prestations complémentaires sont un droit qu'on ne refuse pas!»

- Une initiative a été lancée, qui propose une retraite à 62 ans pour tous et la revalorisation des rentes. Le coût est évalué à 7 milliards par an. Est-ce envisageable dans le contexte actuel?

– Je crois que cela ne correspond pas forcément à la pluralité des situations individuelles. Il y a des gens qui ont envie et besoin de partir à la retraite à 62 ans, d'autres au contraire le ressentent comme une cassure. Le maître-mot n'est certainement plus une barrière rigide, mais une retraite flexible qui tienne compte des personnes elles-mêmes, mais aussi de

l'économie. Je m'indigne toujours de voir des chômeurs de 60 ans, qui ressentent cette situation humiliante, alors que c'est l'ensemble de la société qui devrait se sentir humiliée.

- La seconde partie de cette initiative demande une revalorisation des rentes. De quelle manière cela est-il envisageable, sur le plan économique?

- En terme de pouvoir d'achat, mais aussi d'adaptation à l'évolution générale des revenus de la société, c'est un système qui existe. Ce que l'on appelle l'indice mixte, évolution des salaires et évolution des prix, est un bon système, j'y tiens beaucoup, je le défends bec et ongles. Par contre, il y a un souhait de voir élever les rentes. La priorité, par rapport à ce qui est faisable dans notre société est de veiller à ce que la combinaison de l'AVS et des prestations complémentaires permette à tout le monde de vivre, quelle que soit sa situation, y compris dans un EMS.

- En évoquant les prestations complémentaires, il y a un problème: on sait que le tiers des personnes qui y auraient droit ne les demandent pas pour des raisons diverses, honte, fierté, etc. Ne pourrait-on pas imaginer que ces prestations complémentaires soient automatiques par rapport au montant des rentes AVS?

Le Parlement vient de décider que l'information devait être faite automatiquement. Les cantons doivent veiller à ce que les retraités sachent s'ils ont droit aux prestations complémentaires. Et j'insiste sur cette expression: c'est un droit! On ne refuse pas un droit. Au contraire, comme citoyen ou comme citoyenne d'un pays, on doit se sentir responsable que ce qui a été acquis par une lutte politique soit revendiqué. Je dis aux personnes qui y ont droit: prenez avec bonne conscience ce que la collectivité a justement voulu mettre en place afin d'assurer à tous le minimum vital.

– Est-ce que vous pouvez esquisser les grandes lignes de la retraite à la ▶



Derrière Ruth Dreifuss, une toile de Surbeck représentant le Lavaux

## carte, qui sera le chapitre important de la 11° révision de l'AVS?

- Naturellement, je dois donner la primeur au Conseil fédéral, afin que nous puissions prendre une décision commune. L'expression «retraite à la carte» me paraît trop prometteuse. Les formules auxquelles nous pensons consistent à veiller à ce que toutes les personnes puissent accéder à une retraite flexible, sans que la question du revenu puisse jouer un rôle déterminant. Une chose est certaine: je crois qu'une retraite flexible, sacrifiant ceux qui auraient besoin de partir à la retraite et qui se

retrouveraient avec un revenu trop bas, cela je n'en veux pas! Le petit assouplissement mis en place dans le cadre de la 10e révision n'est pas digne d'une assurance sociale, sous cette forme-là. A l'avenir la question de la retraite flexible devrait être aménagée en tenant compte du 2e pilier. La combinaison des deux donnera la solution.

#### – Avez-vous envisagé une échéance dans le temps pour l'introduction de cette retraite flexible?

Il faudra mettre en place des systèmes transitoires, pratiques, techniques. Il n'y aura pas besoin d'inter-

caler une génération sacrifiée. La réforme devrait être sous toit au début du prochain millénaire.

- Quel rôle les retraités jouerontils à l'avenir dans notre société, comment seront-ils revalorisés?

- Actuellement, la relation avec les personnes âgées n'est pas saine, elle ne tient pas compte de ces trésors d'expérience, de cette nouvelle disponibilité. Je crois qu'il faut créer des structures de collaboration entre les générations. Comme pour la politique familiale, cela se passe à tous les niveaux et c'est souvent les expériences nées de la créativité et des groupes qui peuvent apporter le plus.

«Il faut veiller pour éviter une médecine à deux vitesses»

- Concernant les assurances-maladie, nous avons reçu des lettres de lectrices qui étaient mécontentes, qui ont même eu l'impression d'être trahies. L'augmentation des primes est insupportable. Quel est votre réaction?

 Cette LaMal est un premier pas sur le plan de la solidarité et en particulier en faveur des personnes âgées. Plusieurs ont vu leurs primes baisser. Du côté des prestations, c'est nettement plus favorable, qu'il s'agisse de soins à domicile ou dans les EMS et de la durée d'hospitalisation illimitée. Je pense que beaucoup des critiques que vous avez reçues et des déceptions que vous avez enregistrées concernent les assurances complémentaires. Je comprends que beaucoup de personnes âgées se sentent flouées, non pas par la LaMal, mais par un système d'assurances qui devient encore plus dur qu'avant. Elles ont payé durant des années pour une assurance et elles ont le sentiment que c'est au moment où elles pourraient en avoir le plus besoin qu'elles sont obligées de la résilier. Ma responsabilité est de veiller à

ce que l'assurance de base soit suffisamment bonne, intègre suffisamment de prestations pour que l'assurance complémentaire ne soit pas une obligation.

- Une initiative du parti socialiste envisage des primes liées au revenu ou à la fortune. Est-ce la solution?

– Ce serait en tout cas plus social. Un certain lien entre la capacité économique et les primes existe actuellement par le biais des subventions des primes en fonction du revenu, mais je dirais que cela ne marche pas partout très bien. Comme dans les carnets scolaires, on notera: pourrait faire mieux!

- Existe-t-il le risque d'une médecine à deux vitesses, où des soins lourds pourraient être refusés à partir d'un certain âge?

Certainement pas tant que je serai là. C'est vraiment une de mes batailles principales. Cela dit, les patients eux-mêmes doivent se poser la question de savoir quel est le but de certains traitements? Est-ce qu'ils vont vraiment améliorer la qualité de vie? Sur ce plan-là, je crois que le dialogue médecin-patient doit être de plus en plus libre et participatif. L'époque des dieux en blanc à qui on n'osait rien demander est révolue.

- Depuis la mise en place de cette nouvelle LaMal, on constate que votre cote de popularité a baissé. Est-ce que cela vous touche personnellement?

– La cote de popularité, certainement pas. Les difficultés que les gens éprouvent face à la LaMal, mais surtout face aux assurances complémentaires, bien sûr. Il y a des domaines où j'ai une influence, restreinte, mais que j'assume pleinement, c'est l'assurance sociale, c'est la LaMal, c'est l'assurance de base. Pour moi, avoir une assurance généralisée à l'ensemble de la population, qui soit de haut niveau, est un grand progrès. Mais il faut veiller en permanence afin d'éviter la médecine à deux vitesses. Et puis, je regrette d'être impuissante dans le domaine des assurances complémentaires...

«C'est à Genève que je me sens vraiment chez. moi...»

- De quelle façon vous évadezvous après une journée de travail passée sur des dossiers importants?

- De mille façons agréables. Cela peut être la lecture, une balade, une conversation avec des amis, pourquoi pas une fois une bonne émission de télévision. Ce dont j'ai le plus besoin, c'est de pouvoir respirer sans être cadrée par un agenda ou par des obligations autres qu'affectives.

- Vous êtes née à St-Gall, vous avez vécu votre enfance à Genève et vous travaillez depuis de longues années à Berne. Où vous sentezvous le mieux, quelles sont vos ra-

cines profondes?

– Heureusement que je suis un peu nomade, quand même. M. Delamuraz disait un jour en plaisantant que j'étais «une plante hors-sol». En fait, là où je suis chez moi, parce que je connais tous les coins de rue et que chaque endroit réveille des souvenirs, c'est à Genève et à Genève seulement.

- Vous est-il arrivé d'envisager votre retraite et de quelle manière aimeriez-vous la vivre?

– J'aimerais retourner à Genève, bien sûr. Quant aux activités, cela dépend à quel âge je la prendrai ou je la recevrai, cette retraite. Je peux envisager toute sorte de cheminements différents. Celui qui consiste à satisfaire simplement la partie contemplative de moi-même, ou au contraire à profiter de voyager un peu plus. Actuellement, je voyage beaucoup, mais d'une salle de conférence à l'autre. Je me surprends parfois à me dire: ah, quand j'aurai du temps, j'irai passer quelques jours dans tel ou tel endroit! Et puis, si je suis encore pleine de pep et de force, pourquoi pas alors effectuer un travail bénévole dans le domaine des droits de l'homme.

- Vous consacrez votre vie au travail. Est-ce que vous n'avez pas eu le regret, un jour, de ne pas connaître les joies de la famille?

– Non, parce que des enfants j'en ai beaucoup dans ma vie. Pas les miens, mais je les emprunte... J'ai vu grandir et je vois encore grandir des jeunes et c'est très beau, cela me donne beaucoup de force.

> Interview: Jean-Robert Probst Photos Yves Debraine

### Mes préférences

Une couleur: Le rouge Une fleur: Les cactus

Une odeur: La terre après la pluie Des œufs aux épinards Une recette:

Un écrivain: Primo Levi Le divin Mozart Un musicien: Un cinéaste: Alain Resnais **Une peinture:** La grotte de Lascaux

Le mien Un pays:

Une personnalité: Pierre Mendès-France

La sympathie Une qualité humaine: Un animal: La licorne

Une datte fraîche **Une gourmandise:**